

ENJOLIVEURS EN BOIS DE GARNISSAGE INTERIEUR

Page 1/7

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. EXPRESSION SUR DOCUMENTS	2
3. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES	2
4. CONCEPTION	3
5. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	3
5.1. ASPECT	3
5.2. MONTAGE SUR VEHICULE	3
6. CARACTÉRISTIQUES SUR PIÈCE SEULE	3
6.1. COMBUSTIBILITÉ	3
6.2. TENUE À LA LUMIÈRE	3
6.3. RÉSISTANCE À L'ABRASION	3
6.4. RÉSISTANCE AUX FROTTEMENTS	4
6.5. TENUE À LA SUEUR	4
6.6. ADHÉRENCE DU VERNIS	4
7. CARACTÉRISTIQUES DES PIÈCES MONTÉES SUR LEUR ÉLÉMENT DE FIXATION	5
7.1. TENUE AUX CYCLES CLIMATIQUES	5
7.2. TENUE À LA CHALEUR	5
7.3. ESSAIS D'ENSOLEILLEMENT	5
7.4. COMPORTEMENT AU CHOC	5
ANNEXE	6
8. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	7
8.1. HISTORIQUE	7
8.2. DOCUMENTS CITÉS	7
8.3. EQUIVALENT À :	7
8.4. CONFORME À :	7
8.5. MOTS CLEFS	7

1.OBJET

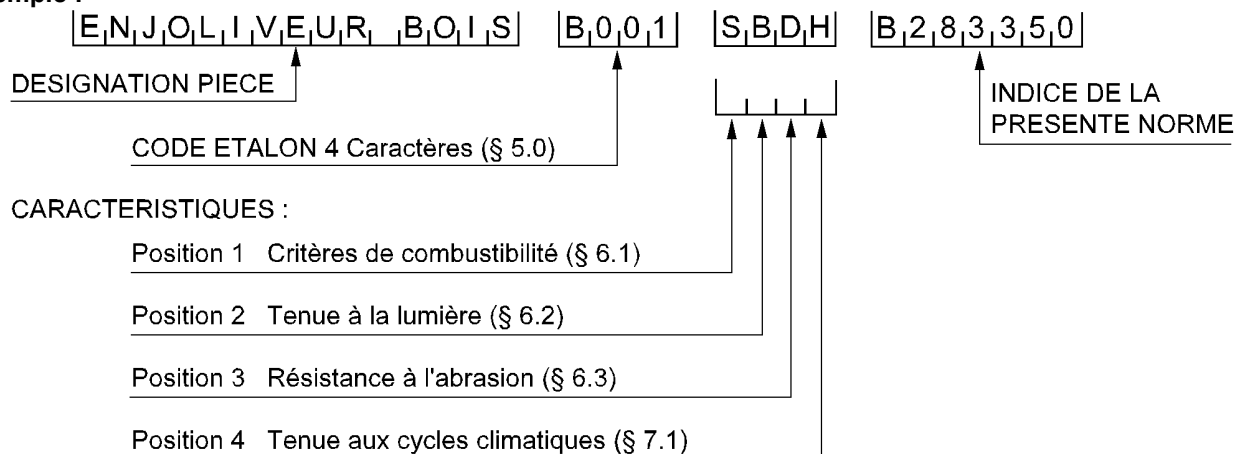
La présente norme définit les essais à effectuer et fixe les exigences auxquelles doivent satisfaire les enjoliveurs en bois garnissant l'intérieur des véhicules (décoration des planches de bord, portes, consoles, etc.) Elle complète par des prescriptions particulières aux Sociétés Automobiles du Groupe, les prescriptions des règlements auxquels ces pièces peuvent être soumises dans les pays où ces véhicules sont commercialisés.

2.EXPRESSION SUR DOCUMENTS

L'application des exigences de la présente norme doit être indiquée de la manière suivante (voir exemple ci-après) :

- ENJOLIVEUR BOIS,
- un code étalon de 4 caractères,
- un autre code de 4 caractères à la suite du précédent dont chacun des caractères fixe les exigences pour chacune des caractéristiques retenues et désignées ci-après (voir Position 1 à 4),
- l'indice de la présente norme.

Exemple :



Cet exemple désigne un enjoliveur bois de code étalon B001 (ronce de noyer) d'exigence "S" (Sévérisée) en combustibilité ($V \leq 75$ mm/min) suivant D45 1333 et :

- de tenue à la lumière conformément à la méthode D47 1431 en exigence B,
- de résistance à l'abrasion demandée "D" suivant méthode D14 1425,
- de tenue aux cycles climatiques conformément à la méthode D47 1309 et au code "H" (10 cycles type BF) spécifique aux enjoliveurs en position horizontale (par exemple situés sous les vitres) et de plus satisfaisant aux autres exigences de la présente norme.

3.PRESCRIPTIONS GENERALES

Elles doivent être conformes à celles du cahier des charges B20 0110 dont le § C est complété comme ci-après :

C - APPROBATION DES FOURNITURES

L'approbation est établie pour les pièces revêtues de leur décor bois.

Aucune modification de l'un quelconque des éléments constitutifs ne peut se faire sans l'accord des services techniques concernés du groupe.

Toute évolution entraîne OBLIGATOIREMENT une nouvelle approbation.

4.CONCEPTION

L'enjoliveur en bois est constitué le plus souvent par un support bois revêtu d'une feuille de placage du bois de l'essence souhaitée (Exemple : ronce de noyer), le tout recouvert de vernis brillant ou satiné. L'ensemble est rapporté sur une pièce support (planche de bord, console, ...) en aluminium, en plastique ou en tôle et assemblé à celle-ci par vis, agrafes ou adhésifs (voir § Caractéristiques générales).

5.CARACTERISTIQUES GENERALES

5.1.ASPECT

L'aspect est défini par un code de 4 caractères caractérisant l'essence du bois retenu et spécifié au plan fonctionnel.

Il doit être conforme à l'égalon ou aux pièces types acceptées par les services des Etudes du Groupe.
Les pièces doivent être sans défaut tels que bulles, rayures, écailles, etc.

5.2.MONTAGE SUR VEHICULE

Les enjoliveurs en bois sont rapportés sur les différentes pièces à décorer soit par vis, par clipage soit par collage, rivetage, soit par tout autre procédé permettant de respecter les exigences de la présente norme.

Ce procédé de fixation (spécifié au plan fonctionnel) doit être étudié pour ne pas générer de bruit au roulage.
Lors d'un assemblage par collage, les variations dimensionnelles de l'enjoliveur en bois dues à la température devront être compatibles avec celles de la pièce le supportant.

6.CARACTERISTIQUES SUR PIECE SEULE

Les essais peuvent être pratiqués sur pièces ou sur éprouvettes.

6.1.COMBUSTIBILITE

Pratiquer l'essai conformément à la méthode D45 1333.

Les matériaux doivent satisfaire à l'exigence retenue au plan fonctionnel suivant le code fixé en Position 1 du code 4 caractères.

Soit :

- Exigence courante (code "C") $V \leq 250$ mm/min.
- Exigence sévérée (code "S") $V \leq 75$ mm/min.

6.2.TENUE A LA LUMIERE

Pratiquer l'essai conformément à la méthode D47 1431.

L'exigence est fixée au plan fonctionnel par la lettre qui est spécifiée en position 2 du code 4 caractères :

Exigence A : Cotation ≥ 4 après 150 h,
Exigence B : Cotation $\geq 4,5$ après 150 h,
(plus contraignante) Cotation ≥ 4 après 300 h.

6.3.RESISTANCE A L'ABRASION

Pratiquer l'essai conformément à la méthode D14 1425 (lanières en peau de chamois).

L'essai n'est à réaliser que sur pièces spécifiées "D" (Essai demandé) au plan fonctionnel (voir Position 3 du code 4 caractères).

- Essai demandé code "D" sur pièces sollicitées telles que : Pommeau de levier de vitesse, cache auto-radio, cendrier, ...).
- Essai non demandé code "N" : sans exigence.

Exigences après essai :

- Après 4 heures, aucune usure, suite à examen visuel, ne doit être constatée.
- Le brillant de la surface testée est admis.